



NOUVELLES CONSIGNES DE TRI
DES EMBALLAGES ET PAPIERS



GUIDE

DE LA PRÉVENTION
ET DU TRI DES

DÉCHETS



Boucle Nord de Seine

LE TERRITOIRE COMPÉTENT POUR LA GESTION DE NOS DÉCHETS

L'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord de Seine exerce les missions relatives à la gestion des déchets pour ses communes adhérentes : Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne.

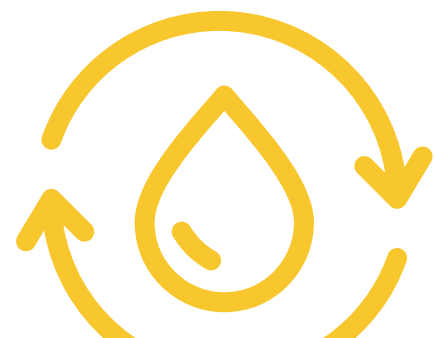
La collecte des déchets est assurée par des entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité. Le traitement est confié à deux syndicats intercommunaux disposant des outils industriels et du savoir-faire pour valoriser ces déchets : AZUR et SYCTOM.

L'EPT Boucle Nord de Seine coordonne les actions de prévention et de sensibilisation des habitants sur le tri des déchets. Ce guide vous donne toutes les consignes en vigueur sur votre commune pour gérer vos déchets.

TRIER C'EST BIEN, RÉDUIRE C'EST MIEUX

Chacun d'entre nous jette en moyenne 450 kg de déchets par an. Nous causons ainsi d'importants impacts, notamment sur l'environnement : gaspillage de ressources naturelles, réchauffement climatique, pour extraire, fabriquer, acheminer les produits, puis pour transporter et traiter les déchets. Cela génère également des coûts importants sur les budgets des communes et de l'EPT Boucle Nord de Seine pour collecter et traiter ces déchets selon les normes actuelles en protégeant la santé humaine.

Alors pour réduire l'impact environnemental de notre consommation et maîtriser les coûts de gestion des déchets, voici les consignes : **réduire, réutiliser, recycler.**





Je RÉDUIS

J'ACHÈTE en VRAC

Les emballages et sur-emballages représentent 60% du volume de nos poubelles. Pour des produits consommés en une semaine, les déchets, souvent plastiques, polluent pendant 4 000 ans l'environnement. Il faut donc absolument réduire ces emballages, par exemple en utilisant des éco-recharges, des sacs ou emballages réutilisables et en achetant en vrac.

Je BOIS L'eau DU ROBINET

L'eau potable est déjà financée par nos impôts et se présente au robinet avec des qualités minérales et une sécurité sanitaire totale. Pourquoi acheter une eau presque similaire dans des bouteilles en plastique, vendue presque 300 fois son prix réel, et qui génère des millions de tonnes de déchets ?

J'ACCOMMODE LES RESTES

S'il était une nation, le gaspillage alimentaire serait le troisième pays le plus pollueur et émetteur de CO2 au monde (après les Etats-Unis et la Chine). Pour diminuer ces déchets, j'achète en faisant une liste de courses, en fonction de mes besoins et non des promotions, et je cuisine tout, en accommodant les restes (soupes, poêlées, pain perdu...).

Je LOUE ou J'EMPRUNTE

Certains objets utiles ne nous servent qu'exceptionnellement (appareil à raclette, perceuse, taille-haie...) ; alors pourquoi les acheter pour ne s'en servir qu'une à deux fois par an ? Ces objets sont en location dans les magasins spécialisés, sur Internet, ou sur des sites de location entre particuliers.

Je COMPOSTE

Le compostage réduit les déchets de cuisine et de jardin, en évitant que ces déchets, composés à 80% d'eau, soient transportés et incinérés. Je peux demander à la mairie un lombricomposteur pour l'intérieur, ou un composteur de jardin, ou encore participer à un composteur collectif dans l'immeuble ou le quartier. Je récupère ensuite un compost, utile et efficace pour protéger et nourrir mes plantes.



Je RÉUTILISE

Je FAIS RÉPARER

La panne d'un appareil peut provenir d'une petite pièce défectueuse. Il suffit de la remplacer plutôt que de racheter du neuf ; j'évite ainsi de générer des déchets et des dépenses inutiles. Certains magasins proposent des services de réparation, des associations ou ressourceries organisent également, de façon ponctuelle ou pérenne, des «repair café» ou des «repair days».

Je DONNE ou Je VENDS

Si l'objet n'a plus beaucoup de valeur marchande – ou si je préfère donner que vendre – et qu'il est dans un état correct et peut encore servir, il fera peut-être un heureux. Je peux en faire don via une ressourcerie, un site internet, une collecte ponctuelle, un magasin d'économie sociale généraliste ou spécifique.

Si l'objet est en bon état et peut être utile à d'autres je peux le revendre via une brocante, un magasin d'achat-vente, de dépôt-vente, ou sur un site internet.



LES EMBALLAGES ET PAPIERS



Bouteilles et flacons en plastique.



Canettes, bidons, boîtes, barquettes en métal.



+ NOUVEAU

Tous les emballages en plastique et en métal.
Tous les papiers.



Mardi
à partir de 17h30



Vides
et en vrac
dans le bac
jaune.



Les bouteilles, pots et bocaux en **VERRE**.



Entre 6h30 et 21h
pour éviter les nuisances
sonores la nuit



Vides et en vrac
dans la
borne verte.



Je jette
CE QUI RESTE
après le tri.



Lundi, mercredi, jeudi,
vendredi, dimanche
à partir de 17h30





LES APPAREILS électriques et électroniques, batteries, piles, ampoules.



EN MAGASIN dans les bacs de recyclage ou lors de l'achat d'un appareil neuf.



LES ENCOMBRANTS



Sur le trottoir le lundi soir après 20h pour les habitants du secteur Est (de la rue Martre à Saint-Ouen),
et le jeudi soir après 20h pour les habitants du secteur Ouest (de Levallois à la rue Martre).

Les objets encombrants doivent être déposés sur le trottoir, de façon à ne pas gêner la circulation des piétons. La collecte a lieu le lendemain matin (pas de collecte les jours fériés).

Ou en déchèteries



LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Produits chimiques de bricolage, de jardinage, d'entretien auto.



Au véhicule Planète de 9h30 à 12h30 (sauf jours fériés) :

- le 1^{er} samedi du mois au marché du centre,
- le 2^{ème} samedi du mois place Jules Verne,
- le 3^{ème} samedi du mois place de la République.

Genevilliers

93 rue des Caboeufs - 09 77 43 10 03
Réservé aux particuliers du lundi au samedi 7h-12/13h30-18h30 (19h30 d'avril à octobre).
Le dimanche 9h-12h30.

Excepté les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.
Accessible avec un badge à télécharger sur www.syctom.fr

Clichy

parvis de l'école Jean Jaurès, 14 rue Antonini
le 2^{ème} samedi de chaque mois de 14h à 18h30 (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

LES BIODÉCHETS

Epluchures de fruits et légumes, thé, café, carton brun, branchettes. Les déchets verts peuvent s'y ajouter.



Au compostage

Pour tout renseignement sur des lombricomposteurs individuels ou des composteurs de quartier, contacter : environnement@ville-clichy.fr.



LES TEXTILES, LINGES, CHAUSSURES

Vêtements, sous-vêtements, maroquinerie, serviettes, draps, torchons, rideaux et chaussures.



À la borne

Les bornes et points de dépôts sont identifiés sur www.lafibredutri.fr



LES MÉDICAMENTS non utilisés

Comprimés, pommades, crèmes, gels, sirops, ampoules, aérosols, sprays, inhalateurs de médicaments périmés ou non utilisés.



À la pharmacie

Ces médicaments sont à apporter dans n'importe quelle pharmacie. Sans les emballages à déposer dans le bac jaune.





Renseignements complémentaires
(collecte, maintenance des bacs...)

Contactez Allo Propreté au :

0800 928 900

OU

allo.proprete@ville-clichy.fr

ou avec l'application Tell My City
pour signaler tout dysfonctionnement.
A télécharger sur Google Play et Appstore,
puis s'enregistrer et envoyer une demande
d'intervention (propreté, maintenance de bacs,
mais aussi voirie, éclairage, mobilier urbain...).



Ne pas jeter sur la voie publique - conception - création ecoGESTIK



écomobilier ecosystem

CITEO

